

18 déc 2021 -10:29

Appartient à Conseil des ministres du 17 décembre 2021

Accord sur la création d'un centre d'excellence pour le climat

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Politique scientifique Thomas Dermine, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la création d'un centre d'excellence pour le climat.

Le rapport du GIEC paru en août dernier indique que le réchauffement se renforcera d'ici 2050, quel que soit le scénario considéré. Le réchauffement dépassera 1,5 °C, voire 2 °C, au cours du 21e siècle, à moins que des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre n'interviennent au cours des prochaines décennies. La lutte contre les changements climatiques est le principal défi auquel l'humanité est confrontée et doit donc figurer parmi les priorités absolues des décideurs politiques.

Le gouvernement a dès lors décidé de créer un Centre d'excellence belge sur le Climat. Ce centre sera intégré dans le fonctionnement des Etablissements scientifiques fédéraux (Institut royal météorologique, Institut d'aéronomie spatiale, Observatoire royal de Belgique, Institut royal des sciences naturelles, Musée royal d'Afrique centrale, Sciensano...) afin de coordonner leurs programmes de recherche sur le climat, de renforcer leur collaboration avec d'autres centres de recherche et universités et de s'orienter davantage sur les besoins des acteurs économiques et politiques (mesures d'adaptation, gestion des risques naturels, etc.)

Aujourd'hui, la recherche sur le climat est déjà menée au sein des Etablissements scientifiques fédéraux mais elle est rarement prioritaire, elle manque de coordination et elle se fait peu en fonction des besoins politiques d'adaptation ou d'atténuation. La création d'un Centre Climat au sein des Etablissements scientifiques fédéraux doit répondre à trois objectifs :

1. Rassembler et renforcer les ressources de recherche sur le climat. La mise en commun des lignes de recherche sous la même houlette permet d'atteindre une masse critique pour devenir un centre de recherche climatique de référence en Europe. En outre, une gestion plus holistique augmentera la cohérence et l'impact stratégique des programmes de recherche.
2. Établir une coopération structurelle avec les universités et les centres de recherche. Un travail interdisciplinaire devient de plus en plus important pour relever les défis climatiques qui sont globaux et complexes. La complémentarité et la coordination des activités permettront un niveau de recherche plus élevé pour l'ensemble des institutions.
3. Développer des services climatiques en réponse aux besoins des décideurs politiques et des secteurs. Nécessaire pour prendre dès aujourd'hui les bonnes mesures de mitigation et d'adaptation. Cela doit aussi permettre que les décisions politiques soient davantage *evidence-based*.

Dans la réalisation de ses objectifs, le Centre Climat tiendra compte des besoins de ses stakeholders, y

compris les niveaux de pouvoir régionaux et fédéral.

Le personnel permanent du Centre Climat sera installé sur le plateau d'Uccle.

Un budget annuel de deux millions d'euros est prévu pour le Centre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
<https://dermine.belgium.be>
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 476 48 01 31
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be